

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d' AULHAT-FLAT

23 janvier 2017 à la mairie d'AULHAT

### Présent(e)s :

Didier Archimbaud, Catherine Brai, Pierre Chabrilat, Louis-Marie Charrier, Michel Collange, Jean-Pierre Collet, Bernard Coudert, Bernadette Courtias, René Courriol, Olivier Cusset, Saber El Basri, Jean-François Enjolras, Frédéric Jacob, Séverine Léger, Myriam Magaud, Jean-Louis Mahuteau, Mickael Pomel, Jean-Luc Prulhiere, Gérard Thevier.

### Absents :

Carole Poncet	(pouvoir donné à Jean-Luc Prulhiere)
Gisèle Dumaigné	(pouvoir donné à Catherine Brai)
Eric Viallet	(pouvoir donné à Jean-Pierre Collet)
Eliane Fargette	(pouvoir donné à Bernadette Courtias)
Arnaud Bisiaux	

Bernadette Courtias est désignée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

#### • Délibération pour demande de subvention au Conseil Régional :

Le maire expose au conseil municipal la possibilité d'obtenir des subventions du conseil régional relatives aux travaux suivants :

- ❖ Travaux sur bâtiments communaux :
- ❖ Rénovation des équipements électriques pour réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux de Flat (mairie, écoles et salle d'activités)
- ❖ Rénovation fermetures (sécurité contre le vol dans le bâtiment de la mairie d'Aulhat)

Les devis établis donnent les éléments suivants :

✓ Rénovation des équipements électriques :	<b>23108.63 € ht</b>
✓ Sécurité des bâtiments	<b>9293 € ht</b>
<b>Total ht</b>	<b>32401.63 €</b>
TVA	<b>4964.32 €</b>
TTC	<b>37365.95 €</b>

Financement :

✓ FIC	32401.63 * 27.75 % =	<b>8991.45 €</b>
✓ Conseil régional (estimation forfaitaire)		<b>10000.00 €</b>
✓ Autofinancement communal		<b>18373.50 €</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et mandate le maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- **Délibération concernant les tarifs communaux 2017:**

Le maire propose le maintien des tarifs 2016 et le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

**Informations diverses :**

- **Présentation des comptes administratifs provisoires 2016 :**

Les comptes, qui ont été adressés aux élus plusieurs jours à l'avance, sont commentés en séance. Ils sont approuvés par l'ensemble des élus.

- **Information relative à l'attribution de primes exceptionnelles :**

Suite à une anomalie en matière d'avancement des personnels, les changements de grade de Françoise DUCHAMP et de Marie-Claude BAPT n'ont pas été effectués aux dates normales ; il s'ensuit un calcul de régularisation sur la paie des 2 personnes concernées sous forme d'heures complémentaires (principe approuvé par le centre de gestion) d'un montant brut de :

- 68 € pour Françoise DUCHAMP
- 438.48 € pour Marie-Claude BAPT

- **Information relative à la gestion des 2 gîtes de la tour de Flat :**

L'agglomération Pays d'Issoire a transféré automatiquement à la commune la gestion des 2 studios de la tour de Flat (dont la commune est propriétaire).

La question qui est posée est la façon dont nous allons gérer les locations ?

- ✓ Nous-mêmes, et si oui, comment ?
- ✓ En sous-traitant à un gestionnaire ?  
(offre de service de Mme Dubroca d'Orbeil)
- ✓ En confiant la gestion à une agence immobilière
- ✓ En s'adressant à un « bailleur social »

La commission, présidée par Eric Viallet, est chargée de présenter ses conclusions pour fin février.

- **Enquête publique sur le dossier Cahais:**

L'enquête publique est en cours

- **Dossier reconnaissance « sécheresse » commune de Flat :**

Le ministère de l'Intérieur n'a pas reconnu le territoire de l'ex commune de Flat comme « victime des conséquences de la sécheresse de l'été 2015 » (comme 162 autres communes du Département.

Une réflexion est en cours pour une éventuelle contestation de cette décision.

- **Mise en place de la communauté « Agglo Pays d'Issoire » :**

Le maire fait un compte-rendu de la première réunion de la Communauté d'agglo du pays d'Issoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 30.